

**COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO)
ENTRE 10 000 ET 20 000 HABITANTS**



Mairie de Villerupt

Marche citoyenne

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

*Pourra se poursuivre en fonction du bilan et
des résultats des élections

La collectivité/métropole
participe à un programme

☐ OUI ☒ NON

THÈMES

CITOYENNETÉ

SANTÉ

LA RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

La ville de Villerupt a mis en place en 2025 une nouvelle forme de participation citoyenne. Les élus de la ville et Monsieur le Maire proposent à tous les habitants de se joindre à eux, une fois par mois, pour une marche de 5 km accessible au plus grand nombre. Ces marches sont l'occasion pour les habitants de redécouvrir le patrimoine de la commune, de pratiquer une activité physique mais surtout de rencontrer les élus et de leur poser des questions sur la vie de la commune, leurs préoccupations du quotidien et les projets d'avenir de la ville.

Des rencontres loin des bureaux et de l'administration qui permettent de créer du lien, de rester à l'écoute des habitants et de décliner autrement le mandat et les missions des élus. S'investir auprès des habitants pour voir des habitants investis et partie prenante de leur ville.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Villerupt, Ville de 10 500 habitants situé dans le nord du Pays-Haut Meurthe et Mosellan est une commune traversée par l'histoire industrielle et ferrifère de la région. Cette période a fait sa richesse, sa notoriété, et la désindustrialisation brutale et violente qu'elle a subie, a laissé des stigmates profonds, qui ont mis du temps à se résorber. Aujourd'hui, tournée vers l'avenir, Villerupt se projette et construit son futur à travers de grands programmes urbains portés avec l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette Belval, mis en place pour accompagner l'Opération d'Intérêt National définie sur son territoire.

Ville arborée, dynamique et sportive, la situation géographique de Villerupt, à proximité de la frontière luxembourgeoise, en fait l'une de ses particularités.

Villerupt labellisée pour la deuxième fois cette année "Ville Sportive Grand Est" et "Ville Active et Sportive", met au service de sa population toute une série d'équipements modernes et adaptés à la pratique de tous. L'activité physique y est également possible en pleine nature, puisque 44% de la surface de la ville est boisée, soit 63m² de surface arborée par habitant.

De plus, Villerupt dispose d'un site naturel remarquable reconnu Espace Naturel Sensible, qui s'étend sur 460 ha. Sur le site de l'ancienne exploitation de la mine de fer à ciel ouvert, la nature a repris ses droits. Il est aujourd'hui un refuge pour la faune et la flore, pour des espèces devenues rares en Lorraine.



Les Prix
de la Participation

LA DÉMARCHE

Villerupt cultive sa singularité en se démarquant des communes qui l'entourent par le développement de projets originaux et par la réalisation d'actes citoyens forts et engagés. Les élus s'impliquent au quotidien pour que leur Ville soit vivante et participative et tentent de rester proches des habitants en impliquant chacun dans la vie de la cité, par des projets de participation citoyennes innovants.

Ainsi, toutes les demandes d'audience auprès de Monsieur le Maire, quelque soit le sujet ou la motivation, trouvent une réponse favorable. Des permanences d'élus en début de mandat, le budget participatif, Le Conseil Municipal des Enfants... sont autant de dispositifs pour rester à l'écoute des habitants et construire avec eux.

En 2024, les élus ont mis en place un "quart d'heure citoyen" qui permet à tout citoyen de Villerupt de poser une question d'intérêt général ou qui a trait aux affaires de la commune. Avant l'ouverture officielle du Conseil Municipal, un élu de la Ville répond de manière claire et succincte à la question posée.

Plus récemment, sur une idée de Monsieur le Maire, les habitants sont invités à des marches citoyennes. Concept original et novateur, l'idée est simple : Tous les derniers dimanches des mois de mars à septembre (le climat de notre région rendant compliquée cette pratique les 6 autres mois) se retrouver entre élus et administrés pour un triple objectif. Encourager l'activité physique, faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel et surtout permettre un temps d'échange informel avec les habitants de Villerupt autour de la vie locale. Pour l'instant, deux parcours de marche sont proposés en alternance, l'un au parcours de santé et l'autre au sein de l'Espace Naturel Sensible sur le site de Micheville. Le travail autour de ce projet a commencé à l'été 2024. Réfléchi, détaillé et écrit, il a ensuite été présenté en bureau municipal en septembre et a été favorablement accueilli. Les obligations de déclarations administratives effectuées une campagne de communication a été lancée dès le mois de mars sur la page facebook de Villerupt, le site de la Ville, par des affichages dans la ville et des articles de presse dans des quotidiens locaux ou des publications d'informations de la Ville. Les affichages et les publications se poursuivent.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

La première phase de travail fut tout d'abord de bien définir le concept, afin d'en délimiter les contraintes, les enjeux et les objectifs. Un premier rapport a donc été présenté en bureau municipal pour exposer cette nouvelle idée aux élus et obtenir leur adhésion. Déterminer le rythme des marches, cerner les exigences pour rendre ces événements accessibles au plus grand nombre, même aux non sportifs, et que le tout se déroule dans un espace sécurisé, loin de la circulation, de l'agitation et du bruit, pour mieux apprécier le patrimoine naturel de la Ville et faciliter ainsi les échanges, telles étaient les aspirations de cette présentation.



Choix des dates : Pour cette première année de test, il a été décidé en bureau municipal de proposer une marche par mois et d'évaluer au fil des mois l'adhésion de la population à cette proposition. Les aléas météorologiques du territoire rendant difficile la mise en place d'une marche toute l'année, il a été choisi de mettre en place ces sorties de mars à septembre. La première marche a été proposée au mois de mars, avec l'arrivée du printemps. Afin d'établir une régularité des événements et permettre à la population de connaître rapidement le calendrier, les marches citoyennes ont été fixés chaque dernier dimanche du mois et ne seraient annulées qu'en cas d'alerte météo.

Déclaration en préfecture : Comme toute manifestation, les dates des marches ont été déclarées en préfecture par les services.

Choix des deux parcours : Chaque citoyen doit se rendre au point de rendez-vous par lui-même. Les parcours de marche ont été réfléchis pour éviter la circulation routière et les risques afférents.

- L'ENS

Le Maire souhaitait faire découvrir l'Espace Naturel Sensible de Micheville. S'étendant sur 400HA, ce site a nécessité au préalable un repérage afin de proposer un parcours raisonnable et accessible au plus grand nombre. Les marches citoyennes sont en effet des temps de rencontres informels, ouverts à tous et qui doivent être propices aux échanges. La distance de 5 km s'est imposée comme une évidence. Ni trop longue, ni trop courte elle permet la participation d'un public éloigné d'activité physique régulière. Le rythme et la vitesse des marches sont également adaptés aux capacités du groupe.

- LE PARCOURS DE SANTE

Le second parcours est proposé, en alternance, au parcours de santé Pierre Poulain. Le parcours retenu fait également 5 km. Il a été « dessiné » parmi les 3 circuits qui existent déjà pour permettre la participation de tous les publics.

Ce parcours dans les bois est facile et accessible à tous.

Qualité et contenu des échanges et convivialité : La première marche a été favorablement accueillie par les participants présents. Encore peu connue, le nombre d'habitants était limité, mais les marcheurs, charmés par l'initiative, se sont quittés en se donnant rendez-vous le mois suivant. Lors de la deuxième marche, le parcours a été conclu par un temps de convivialité en fin de matinée autour d'un verre de l'amitié. Cette modulation apportée à la première version n'a fait que renforcer et prolonger les échanges qui sont loin de se cantonner à la politique communale. Dans ce cadre, les discussions deviennent fluides et les sujets abordés, mêmes les plus clivants, sont alors dénués d'animosité et d'agressivité. La parole circule, elle est entendue dans une ambiance sereine et bienveillante. Et même sans solutions apportées ou même de terrain d'entente, le lien est tissé, le contexte et le fonctionnement des collectivités expliqués, la parole des habitants entendue.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Le maire et les élus de la majorité partagent ensemble cette volonté de rencontrer les citoyens de la ville dans un cadre convivial et informel, détendu et pourtant constructif. Impliquer les habitants autrement pour les rendre acteurs de la vie locale et s'y sentir partie prenante. Par les marches citoyennes les élus de la ville s'impliquent dans cette autre forme d'exercer la démocratie.

Lors des deux premières marches citoyennes : une quinzaine de personnes étaient présentes.

En fonction des personnalités, certains habitants ont interpellé facilement les élus pour faire plus ample connaissance ou poser une question. Les élus se sont présentés aux plus discrets afin d'engager la conversation. Sur les deux premières marches, on constate que les habitants présents ne sont pas dans une dynamique critique de la politique menée sur la Ville mais plutôt dans une vision constructive, intéressée et collective. Le conseiller municipal, vice-président de la communauté de commune en charge entre autre du développement durable et des activités de plein air a proposé des parcours répondant aux besoins d'une telle manifestation. Sur le parcours, il partage ses connaissances sur la faune et la flore de nos régions. Ce partage de connaissance permet certes la valorisation du patrimoine et rend la balade pédagogique mais elle permet de souvent de créer le contact avec les citoyens. Sur un échange anodin autour d'une plante ou d'un insecte, s'enclenche une conversation plus profonde où le citoyen peut évoquer son histoire avec la ville, son attachement, ses projections pour la cité... Trouver sa place, s'engager en tant que citoyen passe par le développement du sentiment d'appartenance et le sentiment d'y avoir un rôle à jouer.

Ce type d'évènement est cependant inaccessible à un public en mobilité réduite car âgé ou en situation de handicap ou rencontrant des problèmes de santé. Nous n'avons, à ce jour, eu aucun retour en mairie de personnes regrettant de ne pouvoir participer, ce qui n'empêche pas à la collectivité d'avoir conscience de cette difficulté.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Ce projet est nouveau et a besoin d'être connu de la population. La participation est encore assez modeste. Des campagnes de communication sont en cours.

Cinq autres marches devraient avoir lieu en 2025 ; les derniers dimanches de mai à septembre.

Après chaque évènement, un échange a lieu entre Monsieur le Maire et le Directeur Général afin de faire le point sur la participation, les retours des habitants, les questions qui ont pu être soulevées et le moyen d'y répondre, s'il y a lieu.

LA DÉMARCHE

A la fin de la saison, un bilan global sera établi, afin de mieux connaître l'impact de cette action, sa portée sur la population, sa poursuite dans le prochain mandat (sous réserve du résultat des élections municipales) et ses éventuelles évolutions.

A l'aube de la troisième de marche, il est encore trop tôt pour savoir si ce type de rencontre peut favoriser l'implication des habitants dans la vie de la cité, même si les premiers retours qui sont faits semblent plus que positifs. Les administrés sont contents de pouvoir dans un environnement atypique, loin des réunions, des prises de paroles officielles ou des rencontres protocolaires, rencontrer leurs élus et libérer une parole. Une parole qui bouge, qui évolue, qui se construit. Une parole qui à travers cette marche citoyenne devient forcément une parole en mouvement, à l'image de Socrate qui philosophait en marchant. Voilà l'objectif : Impulser ces temps de rencontre pour mettre en place une démocratie participative innovante où la parole est recueillie au quotidien par des échanges multiples et donner aux habitants l'envie de discuter, de dialoguer, de s'écouter et de s'impliquer encore davantage dans leur Ville.